

## Première *Flore* de Touraine publiée en 1833

Par Marc RIDEAU\*

Le XIX<sup>e</sup> siècle est l'âge d'or de la botanique, un temps où la végétation de chaque terroir français est explorée minutieusement. En Touraine, un ouvrage permettant la détermination des plantes de la région paraît en 1833 sous le titre de *Flore complète du département d'Indre-et-Loire*.

Deux hommes en sont à l'origine. D'abord Pierre Diard, un employé des contributions indirectes qui pendant huit ans a herborisé dans la région de Loches. En 1832, devant partir à Saint-Calais dans sa Sarthe natale et ne voulant pas que sa connaissance de la flore lochoise soit perdue, il rédige un volume in-8° de 268 pages (plus 15 feuillets), étude exhaustive des espèces végétales de la région, qu'il intitule *Statistique végétale de l'arrondissement de Loches ou Catalogue des plantes qui y ont été observées*. Il l'offre à la bibliothèque publique de Tours qui le transmet à la Société des sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire, ancêtre de l'Académie de Touraine [1a]. L'un de ses membres, le pharmacien Jean-Anthyme Margueron, l'analyse, en reconnaît l'intérêt et lance un appel le 11 août 1832 : « Nous désirons vivement qu'il se trouve dans les cantons que [M. Diard] n'a pu explorer des imitateurs dont le travail nous procure enfin une Flore complète du département » [2a].

Message reçu par Joseph Derouet (dit Derouet-Picault), également membre associé de la Société. Cet ancien militaire des armées de la Révolution, devenu propriétaire du domaine de Rosnay sur la commune de Rochecorbon dont il est le maire, est lui aussi féru de botanique. Il rédige alors son propre *Catalogue des plantes croissant dans le département* et le confie à la Société [1b]. Celle-ci a tout d'abord l'idée de le publier dans ses *Annales* bimestrielles et pour ce faire, « elle confie à sa section des sciences le soin d'en élaguer tout ce qui ne serait pas d'un intérêt particulier au département ». Toutefois,

*après une discussion étendue sur le mérite de l'ouvrage [les membres de cette section] ont pensé qu'il serait peut-être mieux d'imprimer aux frais de la Société dans le cours de l'année 1833 le Catalogue de plantes de M. Derouet, en usant de la faculté donnée par lui-même de réduire son travail de manière qu'il ne comprenne que huit feuillets environ d'impression, ce qui causerait seulement une dépense de 300 francs. Dans ce cas on rendrait ce Catalogue aussi complet que possible en y ajoutant l'extrait du travail de M. Diard sur les plantes de l'arrondissement de Loches et les notes des autres personnes s'occupant de botanique. [2b]*

Cette proposition est acceptée le 15 décembre 1832.

Le projet d'édition d'une *Flore* est donc lancé. Une commission de rédaction est créée, composée de Margueron dont le rôle sera assez effacé, de l'architecte Jean-Bernard-Toussaint Jacquemin-Bellislé qui herborisera activement dans les régions non explorées par Derouet et Diard, et du professeur du cours public de chimie de la ville, Félix Dujardin, qui rédigera entièrement l'ouvrage. Derouet-Picault assistera à toutes les réunions de la commission. D'autres naturalistes tourangeaux apporteront des compléments : l'ancien préfet d'Indre-et-Loire, Claude-René Bacot de Romand ; le chimiste Parfait-Gervais, dit Jules Delaunay ; le pharmacien-chef de l'hospice de Tours, Jean-Louis Jacques Henri Parmentier ; l'horticulteur Louis Porcher ; l'élève et ami de Dujardin, Louis Rolland. Le docteur Pierre-Fidèle Bretonneau, médecin-chef de l'hospice de Tours, signalera, entre autres espèces, la présence du *Geranium*

---

\* Secrétaire de l'Académie de Touraine

*sanguineum* dans la forêt de Chinon et celle du *Lathraea clandestina* à Chenonceaux. Celui que Bretonneau considère comme son fils, le futur médecin Frédéric Leclerc indiquera *Cytisus hirsutus* et *Paris quadrifolia* dans la forêt de Chinon

Pour s'aider dans son travail de rédaction, Dujardin achète chez le libraire-imprimeur de Tours Armand Mame, au nom de la Société, les deux volumes de *l'Organographie* d'Augustin-Pyramus de Candolle (publié à Paris chez Déterville en 1827), utiles pour préciser le vocabulaire botanique, et les deux volumes du *Botanicon gallicum* de De Candolle et Duby (publiés à Paris chez Desray en 1828), qui répertorient toutes les espèces végétales de France. Il se procure aussi chez le même libraire la *Flore de l'Anjou* de Nicaise-Augustin Desvaux (publié à Angers chez Fourier-Mame en 1827), la *Méthode éprouvée* [Flore du Maine-et-Loire] de l'abbé Dubois (publié à Paris chez E. Cretté en 1825) et l'édition la plus récente du *Bon jardinier*.

Dujardin travaillera exceptionnellement vite et, le 13 avril 1833, seulement quatre mois après la décision de la Société, il fait savoir que

*la Flore est sous presse et doit paraître incessamment. La commission n'a rien négligé pour ménager les intérêts de la Société et Monsieur Mame, qui est chargé de l'impression, a agi de son côté avec beaucoup de désintéressement. [...]. L'exécution de cette entreprise fera honneur à la Société et aux personnes qui y ont contribué par leurs travaux, et répandra dans ce département le goût de la connaissance de la botanique* [1c].

Le 9 septembre suivant, il annonce que la composition est terminée [1d]. L'ouvrage est tiré à cent exemplaires. Le rapport financier est arrêté le 23 novembre 1833 par la commission de rédaction à laquelle se sont adjoints les secrétaires de la Société, l'ampélographe Alexandre-Pierre Odart et le conseiller de préfecture Jules Forest.

Il est adopté le 14 décembre 1833 [1e]. Les 260 francs de frais d'impression se décomposent comme suit : 150 francs, somme convenue pour les cent exemplaires ; 60 francs pour deux feuilles dépassant le nombre fixé d'avance et 50 francs pour la composition des trois premières feuilles qui ont été refaites. Par ailleurs,

*la commission faisant droit à la réclamation de l'ouvrier imprimeur qui [a été amené] à changer nombre de fois des phrases et des passages a trouvé juste de lui allouer l'indemnité de 49 francs qu'il réclame* [1e].

Ajoutons à cette somme les 60 francs de livres : la Société a donc dû payer pour la publication de la *Flore* une somme de 360 francs., ce qui excède de 60 francs celle prévue.

A qui distribuer les cent volumes imprimés ? La Société décide d'attribuer un exemplaire à chacun des vingt-trois membres résidants ; un second exemplaire est offert à Odart, Margueron et Jacquemin « pour leur collaboration » ; six exemplaires supplémentaires récompensent Dujardin de son travail de rédaction. Vingt exemplaires sont donnés à Derouet-Picault « pour le travail qu'il a fourni », mais il se charge d'en soustraire deux pour les envoyer aux Sociétés d'Orléans et de Versailles au nom de celle de Tours. Les trente-six sociétés savantes avec lesquelles la Société de Tours pratique des échanges, l'archevêque, le préfet, le maire, Pierre Diard et Henri Dutrochet – un membre prestigieux de la Société parce que membre de l'Académie des sciences depuis 1831 - reçoivent chacun un volume ; un autre est offert à la bibliothèque de la ville. Margueron refuse son deuxième exemplaire qui s'ajoute aux six restants déposés aux archives de la Société [1e].

Selon le compte rendu de la séance du 11 janvier 1834, les premiers à accuser réception de la *Flore* seront l'archevêque de Tours et François Arago, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, qui assure que la *Flore* sera déposée dans la bibliothèque de l'Institut aussitôt que le rapporteur chargé de rendre compte de cet ouvrage aura terminé son travail. Suivront la Société

médicale de Tours (le 4 février) et la Société d'agriculture d'Orléans (le 12 avril). Le bibliothécaire de la ville de Dijon demande un exemplaire supplémentaire, ce qui lui est refusé lors de la séance du 12 janvier 1835 : « trop peu d'ouvrages réservés ». Le préfet Alexandre-Pierre-Amédée Godeau d'Entraigues écrira qu'il « ne cesse de seconder de tous ses moyens les travaux d'une Société à laquelle il s'applaudissait d'appartenir ».

Consultable sur le site de la BNF, la *Flore de Touraine* ainsi publiée est un ouvrage in-8° de 472 pages, sans nom d'auteur. Elle débute par la dédicace au préfet (sans doute rédigée par Margueron) suivie de quatre pages de préface, d'une introduction de douze pages, non signée mais qu'on sait être de Dujardin [2c], d'une clé analytique renvoyant aux familles végétales et d'un chapitre de dix pages intitulé « coup d'œil sur les végétaux cultivés dans le département d'Indre-et-Loire », rédigé par Alexandre-Pierre Odart et quelque peu hors sujet puisqu'un tel type d'ouvrage doit s'intéresser en premier lieu aux végétaux spontanés ou naturalisés. Vient ensuite la *Flore* proprement dite : l'ordre des familles est celui du *Botanicon gallicum* mais les espèces sont présentées comme dans la *Flore de l'Anjou*, sans désignation d'auteur, ce qui est cause d'ambiguïté et sera reproché. Les localités sont rarement signalées. L'ouvrage veut couvrir l'ensemble des végétaux de l'Indre-et-Loire (1220 espèces de phanérogames et 1352 cryptogames sont citées) d'où son titre de *Flore complète* mais il est loin d'être exhaustif. Il se termine par quatre pages d'additions et corrections et une table générale « des familles, des genres, des dénominations synonymes et vocabulaire des termes de botanique » (20 pages).

Comment la communauté scientifique a-t-elle reçue cette *Flore* ? La *Revue Normande* de 1833 félicite Dujardin :

*Nous devons noter l'emploi des expressions du langage ordinaire toutes les fois qu'elles peuvent remplacer les termes techniques, la suppression d'une foule de vieux noms, prétendus français, que chacun remplace aujourd'hui par les noms latins ; et enfin la description, sous forme de notes, des plantes habituellement cultivées dans les jardins* [3].

Dans une lettre du 22 avril 1834, Pierre Diard exprime aussi sa satisfaction, mais avec une petite réserve :

*[C'est] sans contredit la meilleure première Flore du département qui ait paru jusqu'ici. Une seconde édition sera infailliblement plus complète comme le sont toutes celles des autres provinces où de semblables réimpressions ont eu lieu.*

En écho, l'Orléanais Auguste de Saint-Hilaire constate lui aussi en 1837 le peu d'espèces signalées dans l'ouvrage, ce qu'il attribue aux progrès de l'agriculture dans le Jardin de la France car, écrit-il, « partout où s'étend le domaine de l'homme, celui des flores naturelles se rétrécit » ; il critique le manque de rigueur de certaines clés dichotomiques, l'absence de synonymie dans les noms d'espèces qui empêche de comparer la végétation tourangelle à celles décrites dans les Flores des départements voisins ; il souligne pourtant que les auteurs de la *Flore d'Indre-et-Loire*, qui « n'ont pas attaché leurs noms à leur travail, n'ont espéré d'autre récompense que le plaisir de répandre le goût de la botanique et de se rendre utiles. Ils n'ont pas fait une œuvre de science profonde, ils en ont fait une œuvre de patriotisme » [4]. Plus tard, les botanistes tourangeaux reconnaîtront les insuffisances de l'ouvrage. Ainsi, le botaniste chinonais E.-H. Tourlet écrit dans ses notes d'herborisation de 1861 [5] : « j'avais recueilli [...] plusieurs beaux sujets de *Leonurus marrubiastrum*, mais n'ayant en ma possession que la Flore d'Indre-et-Loire dans laquelle cette curieuse plante ne figure pas, je n'avais pu la déterminer ». Quarante ans plus tard [6], il estimera à plus de 1500 le nombre de plantes supérieures existant en Indre-et-Loire, au lieu des 1200 citées dans la Flore de Dujardin, mais il reconnaît que

« malgré les défauts que l'on a souvent reprochés à [cet] ouvrage, on doit savoir gré à cet éminent naturaliste du labeur qu'il s'est imposé pour lui donner le jour ».

Que deviendront les auteurs de la *Flore* ? Dix ans plus tard, en 1843, Margueron crée le jardin botanique de Tours dont Derouet-Picault sera l'un des administrateurs et Jacquemin-Bellisle construit l'actuel Palais de Justice. Dujardin a quitté la Touraine et il est devenu le premier doyen de la faculté des Sciences de Rennes. Il terminera sa vie comme membre de l'Académie des Sciences.

*Corydalis bulbosa* = *C. solida*,  
espèce végétale très rare de Touraine  
signalée dans la *Flore* de 1833,  
toujours présente près du château de  
Couzières (commune de Veigné).



#### Sources.

- [1] *Registre (dit plumitif) des délibérations de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire* - 1a, 9 juin 1832 ; 1b, 8 décembre 1832 ; 1c, 13 avril 1833 ; 1d, 9 septembre 1833 ; 1e, 14 décembre 1833.
- [2] *Annales de la Société d'agriculture sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire* – 2a, 1832, 12, n° 4-5, p. 129 ; 2b, 1832, t. 12, n° 6, p. 194-195 ; 2c, 1833, t. 13, n° 4, p. 132-141.
- [3] ANONYME, *Flore du département d'Indre-et-Loire, Revue Normande*, vol. 2, 2<sup>e</sup> partie, 1833, p. 436-438.
- [4] SAINT-HILAIRE Auguste de, *Rapport sur la Flore d'Indre-et-Loire, Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, 1837, 5, p. 327-329, repris dans *Mémoires de la Société royale des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*, vol. 2, 1838-1839, p. 128-134.
- [5] TOURLET E.-H., *Notes d'herborisations de 1861* (manuscrit conservé au Laboratoire de biologie végétale de la Faculté de pharmacie de Tours, avenue Monge, Tours).
- [6] TOURLET E.-H., *Révision de la Flore du département d'Indre-et-Loire. Bulletin de la Société Botanique de France*, 1903, 50, (lu à la séance du 10 juillet 1903).

Mots clés : botanique, flore, Indre-et-Loire, XIX<sup>e</sup> siècle.

Pour citer cet article :

Rideau Marc, Première Flore de Touraine publiée en 1833, *Chroniques tourangelles*, n°30, février 2021.